



## Communiqué de presse

du Collectif Français pour l'Éducation à  
l'Environnement vers un Développement Durable  
(CFEEDD)

### Election 2007

#### Environnement, développement durable : quel projet éducatif ?

L'éducation à l'environnement est née il y a près de 40 ans. Déjà, ses fondateurs, témoins du développement urbain et technologique ainsi que des atteintes portées à l'environnement étaient conscients du risque de rupture avec la nature.

Malgré les avertissements des précurseurs, la fin du 20ème siècle aura été le témoin de l'émergence de multiples **problèmes environnementaux** rencontrés localement, mais globalisé à l'échelle planétaire. Leur nombre et leur caractère cumulatif font que pour la première fois, l'homme est capable d'affecter les équilibres globaux de la biosphère et le climat. **Cette crise environnementale ne peut être isolée de la crise sociale** observée en parallèle : en dépit de milliers d'années de progrès des connaissances, des sciences et des techniques, une très large proportion de la population humaine vit dans un contexte d'extrême pauvreté, de guerre, de malnutrition, de dégradation des écosystèmes et des ressources naturelles. C'est le constat à partir duquel la communauté internationale s'accorde à reconnaître que nos modes de développement, quel que soit le pays, ne sont ni durables, ni équitables, ni solidaires, ni responsables.

**Il est urgent d'agir.** Ou sont les blocages ? **Les réponses politiques traditionnelles sont vaines, sans un volet éducatif** qui met au premier plan l'émancipation, la responsabilité et la participation du citoyen. Les éducateurs à l'environnement l'ont compris et ont intégré ces principes dans les multiples champs thématiques qu'ils embrassent aujourd'hui : activités de découverte de la nature, mais aussi consommation, changement climatique, énergie, déchets, transport etc. Devant l'urgence de la situation et les contractions de nos sociétés, les acteurs de l'éducation à l'environnement se sont organisés et militent aujourd'hui pour renforcer le volet éducatif du développement durable, à tous les niveaux : institutions publiques, éducateurs, entreprises, collectivités territoriales, citoyen.

Le Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD) réunit la quarantaine d'organisations nationales les plus significatives dans ce domaine. Il estime aujourd'hui que **l'action de la France reste très insuffisante** en matière d'éducation à l'environnement au regard des enjeux. Rédacteur d'un plan national d'action, le CFEEDD interpelle les candidats à l'élection présidentielle sur 10 propositions concrètes (document joint) afin de connaître leur position et leur engagement en la matière.

Paris le 1<sup>er</sup> mars 2007

Contact Roland Gérard – tel 04 67 06 18 66 – 06 07 38 31 35

CFEEDD - 36 rue Amelot - 75011 Paris - [www.cfeedd.org](http://www.cfeedd.org)

## Quelques repères historiques

**1930-1980** : grandes catastrophes écologiques industrielles : Minamata (1932), Torrey Canyon (1967) Seveso (1976), Bophal (1984), Tchernobyl (1986)

**Années 60** : création des premières associations environnementales

**1971** : Création en France du secrétariat d'Etat pour la Protection de la nature et de l'environnement

**1972** : Conférence des Nations Unies de Stockholm, qui est la première conférence mondiale sur l'environnement. La déclaration finale établit « la responsabilité de l'homme et de son développement (et du sous-développement) dans les dérèglements majeurs et indésirables des équilibres de la biosphère ». Elle déclare : « Par ignorance ou indifférence, nous pouvons entraîner des **dommages massifs et irréversibles** à l'environnement terrestre dont notre vie et notre bien-être dépendent ». Sur les 26 points de la déclaration finale, le 19<sup>ème</sup> affirme **le rôle de l'éducation** comme fondement d'une connaissance éclairée et d'une attitude responsable chez les jeunes, mais aussi les entreprises et les collectivités territoriales.

**1987** : Rapport Brundtland « Notre Avenir à tous ». Il décrit « **un futur inacceptable** à cause des systèmes économiques internationaux actuels, du rythme de la croissance démographique, des systèmes agricoles, du rythme de disparition des espèces, de gestion des ressources naturelles mondiales et de la culture des armes ». Le **développement durable** y est défini comme le « développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre au leur ».

**1992** : Sommet de Rio. Le sommet de la Terre réaffirme les principes de la déclaration de Stockholm et va plus loin en proposant l'Agenda 21 qui réunit 40 engagements portés à l'unanimité par les 178 Etats participant, ceci afin de faire du développement durable une réalité au cours du 21<sup>ème</sup> siècle. Le chapitre 36 met en avant la **nécessité de l'éducation pour la mise en œuvre du développement durable**.

**1997** : **Création du CFEEDD** à l'occasion du 1<sup>er</sup> forum francophone Planet'ERE de l'Education Relative à l'Environnement au Québec. Le second forum sera organisé au siège de l'UNESCO en France (2001), le 3<sup>ème</sup> à Ouagadougou au Burkina Faso (2005)

**2000** : Premières assises nationales de l'Education à l'Environnement en France : 1100 participants sont réunis à Lille et écrivent ensemble un plan national d'action.

**2002** : Sommet de Johannesburg : proposition d'une **décennie de l'éducation en vue du Développement Durable**

**2003** : Rapport de l'Inspection générale du ministère de l'Education nationale qui constate « qu'il n'existe pas aujourd'hui à l'Ecole une éducation à l'environnement construite et cohérente. **La situation est plutôt globalement en stagnation, sinon en recul, par rapport à celle du milieu des années quatre-vingt-dix** ». En 2004, une généralisation de l'Education à l'environnement est pourtant annoncée, sans formation des enseignants, sans moyens nouveaux, dans le cadre existant des disciplines.

**2005** : début de la décennie de l'ONU « Education en vue du Développement Durable »

**2007** : Paradoxe 21. Alors que les déclarations politiques internationales et nationales s'alarment depuis près de 40 ans de nos impacts environnementaux, le soutien de l'Etat aux associations n'a jamais été aussi bas, des timides avancées sont observées, mais le problème avance plus vite encore. **Il n'y a toujours pas de politique nationale ambitieuse afin de garantir un développement durable fondé sur une politique éducative forte.**